



Réunion du Bureau du S.D.E. du 4 février 2016

Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau s'est réuni le jeudi 4 février 2016, à 18 h 30, dans les locaux du SDE.

Etaient présents :

Pour le Bureau : M. Fortassin (Président), Mesdames Boirie, Carrère, Pourteau et Verges ; Messieurs Armyar, Fourcade, Laffaille, Laffont, Lussan, Mur, Pelieu et Piron.

Mme Giral : Trésorière du SDE

Pour les services du SDE : M. Rouch (Directeur), Isabelle Marque et Josiane Alexandre.

Excusés : Mmes Bourdeu, Curbet, Durrieu, Mendès et Solles ; MM. Boubée, Dabezies, Dutour, Frossard, Guilhas et Sempastous.

Ordre du jour

- *préparation du budget 2016 (compte administratif 2015 et budget unique) ;*
- *infrastructures de recharge de véhicules électriques : personnalisation graphique des bornes ;*
- *proposition d'organisation de l'Assemblée Générale du 12 février 2016 ;*
- *questions diverses.*

Le Président rappelle aux membres du Bureau que la réunion du jour a pour principal objectif de préparer l'Assemblée Générale du 12 février qui votera le budget 2016 du SDE.

Il remercie Mme Giral pour sa présence et le concours apporté au SDE. Il demande à M. Rouch d'entrer dans le vif du sujet.

M. Rouch précise qu'il a essayé de simplifier la présentation du compte administratif 2015 et du budget 2016 qui seront présentés par M. Frossard le 12 février.

Le document annexé à ce compte-rendu (diaporama projeté lors de la réunion) détaille les principaux chiffres que M. Rouch commente.

Les membres du Bureau notent la stabilité des comptes du SDE et approuvent les projets évoqués dans la section « dépenses de fonctionnement » (recrutement de deux agents...) et ceux des « dépenses d'investissement » (achat de différents véhicules, études, renouvellement du logiciel métier...).

M. Rouch détaille ensuite l'ordre du jour de l'AG du 12 février dont les convocations seront envoyées dès le lendemain de cette réunion.

Il informe le Bureau qu'un intervenant ERDF fera une présentation sur le compteur Linky qui suscite quelques inquiétudes parmi les élus : ce sera l'occasion de les rassurer.

M. Rouch aborde le 2^e point à l'ordre du jour et soumet au Bureau les projets de personnalisation graphique des bornes électriques : il ne s'agit pas d'arrêter le modèle retenu mais d'orienter le travail de l'agence qui a fait les premières propositions. Une tendance se dessine : la présence des montagnes et la couleur bleue. D'autres propositions seront élaborées à partir de ces choix.

Le Bureau délibère ensuite sur plusieurs sujets (*toutes ces délibérations sont annexées à ce CR*) :

- le lancement de trois marchés publics qui concernent :
 - ✓ les travaux d'enfouissement de Juillan et Louey,
 - ✓ la conception-réalisation de la pico-centrale du Rioumajou,
 - ✓ le renouvellement des lampes et autres matériels pour l'entretien de l'éclairage public.
- la prise en charge des frais de dossier et d'intervention pour candélabres accidentés ;
- le lancement d'une consultation pour l'achat de gaz dans le cadre du groupement d'achat d'énergie constitué en 2015 avec sollicitation de toutes les collectivités desservies en gaz naturel ;
- la signature d'un avenant suite à la restructuration du groupe INEO ;
- le versement d'une subvention exceptionnelle aux communes et aux EPCI pour l'acquisition d'un véhicule électrique ;
- l'autorisation donnée au Président de signer une convention relative au groupement de commandes « pneumatiques et accessoires de roues » : le SDE s'est associé au Conseil Départemental et au SDIS pour réaliser des économies ;
- l'autorisation donnée au Président de signer une convention relative à l'utilisation d'appuis communs par les Stés SFR, COMPLETEL et NUMERICABLE.

M. Rouch détaille au Bureau, qui l'a approuvé en début de réunion, les éléments du « plan communication 2016 » du SDE (*voir diaporama*).

Il termine son exposé par 2 points d'information :

- cette année encore le SDE accueillera plusieurs stagiaires (IUT et lycée Jean-Dupuy). Le Bureau approuve cette ouverture « aux jeunes » qui mobilise de nombreuses bonnes volontés en interne ;
- le transfert de la compétence éclairage public de la commune de Bagnères de Bigorre (uniquement pour l'investissement) qui devrait permettre d'engager des études pour améliorer l'éclairage de La Mongie et le rendre conforme aux exigences de la RICE.

Le Président s'assure que les membres du Bureau n'ont plus de questions à poser et lève la séance.

La séance se termine à 19 h 00

PJ au présent compte-rendu :
✓ *diaporama*

Le Président,

Les Membres du Bureau,

François FORTASSIN